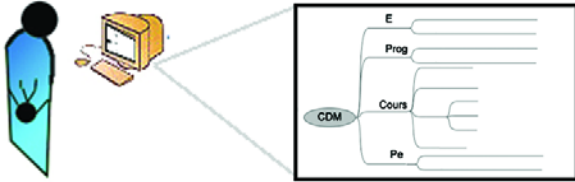
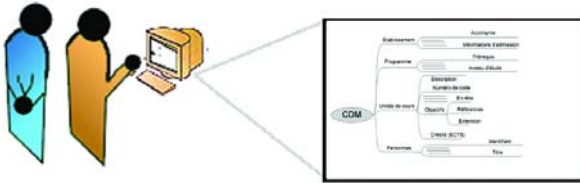


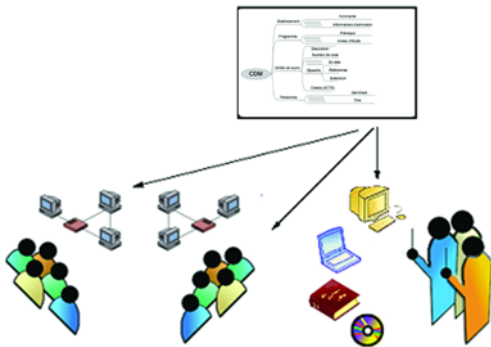
Déploiement de CDM-fr



1ère étape : Intégration de la structure de description CDM-fr au sein du système d'information de l'établissement.



2ème étape : Identification et récupération de données depuis le système d'information de l'établissement ou d'autres sources. Les données servent à alimenter la structure CDM-fr pour décrire l'offre de formation.



3ème étape : Mise à disposition de la description de l'offre de formation sur plusieurs supports (web, papier et multimédia).

4ème étape : Partage et diffusion des informations à partir de points d'accès multiples, du local à l'international.



titre du document

Profil français du CDM*

éditeur

Direction de la technologie

accès internet

www.educnet.education.fr

date de parution

Septembre 2005

conception/réalisation

Delcom

photographies/schémas

Arianne-Corelli - Educnet

Société A6 - 91000 Évry

impression

MENESR - 3000 ex

La recommandation pour la description de l'offre de formation est disponible en ligne sur le site Educnet <http://www.educnet.education.fr> dans la rubrique "Supérieur" contact : francois.ledoux@education.gouv.fr

***CDM** : Course Description Metadata

ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche



direction
de la technologie
[dt]

sous-direction
des technologies
de l'information
et de la communication
pour l'éducation

[sdtrice]

ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

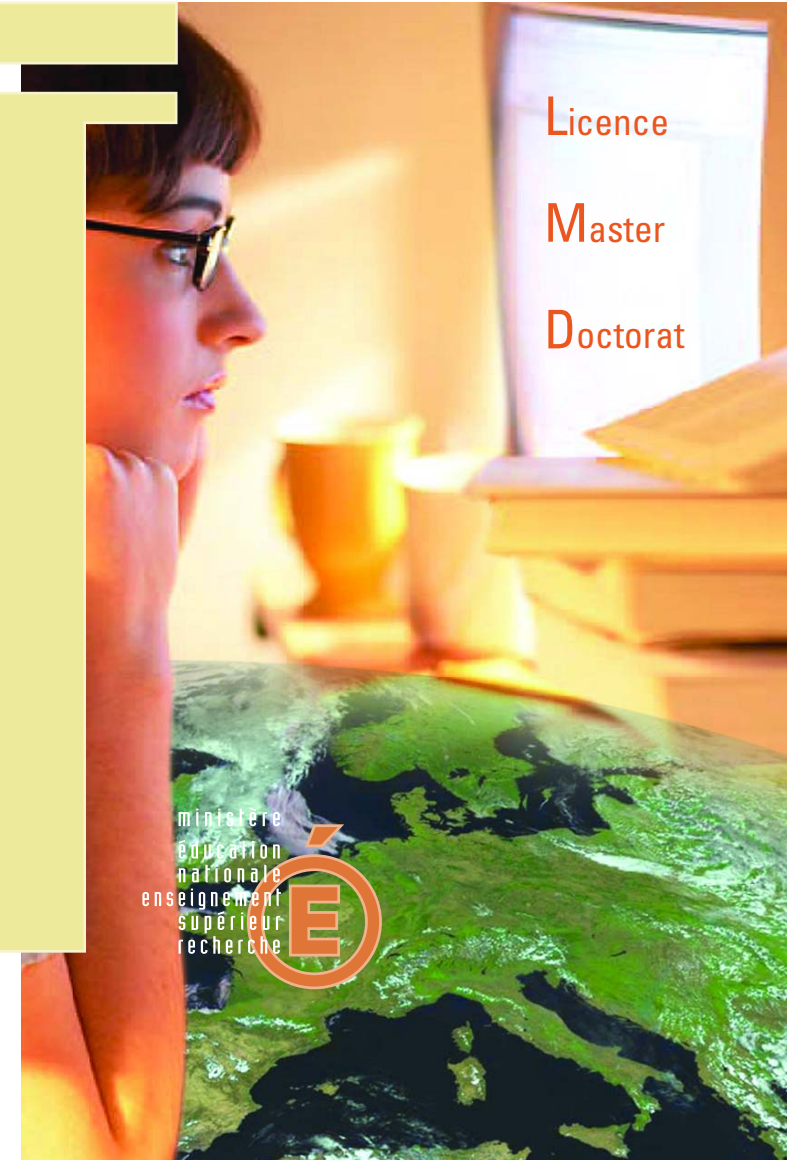


Optimisez la description de l'offre de formation de votre établissement : le **CDM-fr**

Licence

Master

Doctorat



Le CDM* qu'est ce ?

Le **CDM** est un standard européen de description d'enseignements et de programmes d'études. Il s'inscrit dans la volonté communautaire, ancrée sur le processus de Bologne, de favoriser la mobilité des étudiants en Europe et de renforcer le rayonnement international de l'offre de formation de l'enseignement supérieur européen. Le **CDM** contribue à cet objectif en permettant des échanges inter-établissements par la description concertée des offres de formation conformes aux préconisations du processus de Bologne.

Le **CDM** est issu des travaux du réseau des universités norvégiennes coordonné par l'Open University de Norvège. Cette démarche, initiée en 2001, est devenue un projet européen financé dans le cadre du programme Socrates (Action for Accompanying Measures - Higher Education, project agreement number 2001 - 2183/001 - 001 SO2 81COMP).

Ce standard est candidat pour une procédure de normalisation au Comité Européen de Normalisation (CEN).

***CDM** : Course Description Metadata

Le CDM-fr pourquoi ?

La déclinaison française du **CDM**, le **CDM-fr**, répond à un ensemble convergent de besoins d'information de tous les usagers sur l'offre de formation des établissements d'enseignement supérieur français. A l'heure de la mise en place du LMD*, le standard "**CDM-fr**" permet d'optimiser la communication des établissements français de l'enseignement supérieur :

- > il permet l'affichage d'une offre de formation conforme au LMD, dans la ligne des accords de Bologne ;
- > il répond à la nécessité administrative d'informer les familles, les étudiants et les employeurs ;
- > il rend accessible ces informations aux étudiants internationaux. Ce faisant, il accroît la visibilité de cette offre et il valorise les établissements à l'international ;
- > il permet d'apporter directement depuis les systèmes d'information des renseignements homogènes, mis à jour et validés ;
- > il offre aux services chargés de l'information et de l'orientation des publics une ressource fiable.

*LMD : Licence, Master, Doctorat

Le CDM-fr comment ça marche ?

Le **CDM-fr** est un standard de description de l'offre de formation qui est organisé de façon cohérente et arborescente. Il présente conjointement :

- > l'établissement qui est responsable de l'organisation et du déroulement des enseignements et des programmes d'études ;
- > le programme d'études qui décrit l'ensemble des unités d'enseignement ;
- > les unités d'enseignement qui agrègent les descriptions des cours, TP, TD....
- > les personnes qui interviennent dans la gestion, l'organisation et le déroulement des enseignements et des programmes d'études.

Les informations présentant les programmes d'études de façon structurée et homogène sont saisies dans les établissements ou sont extraites de leur système d'information. Elles peuvent alors être diffusées par les établissements et être publiées sur des supports variés (XML, HTML, PDF, ...). L'information est partageable entre les établissements, particulièrement au niveau régional ou national, tout en restant cohérente. Elle devient ainsi accessible aux utilisateurs à partir de points d'accès multiples.